

ARCH-P8123

AIM2 - Architecture image et média

ANNÉE ACADÉMIQUE 2025-2026 (2026-2027)



BROCHURE



Titulaire(s) du cours

David LO BUGLIO (Coordonnateur), Denis DERYCKE et Michel LEFEVRE



Crédits ECTS

10



Langue(s) d'enseignement

français

Contenu du cours

Dépend du thème de l'année.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

1- Aborder la représentation architecturale autrement que par sa mise en pratique,

prendre connaissance de la richesse des écrits historiques sur ce sujet, et apprendre à en exploiter le contenu.

2- A travers l'expérimentation de différents dispositifs et méthodes de numérisation, l'objectif du cours est de donner les moyens techniques et épistémologiques à l'étudiant.e pour conduire une analyse approfondie sur un objet patrimonial et son contexte (topographique, urbanistique et stylistique). Par ailleurs, il lui sera demandé de confronter le point de vue théorique qu'il ou elle aura construit dans les (Séminaires d'histoire et théorie de la représentation architecturale) avec ses travaux de numérisation afin de réaliser des jeux de représentations critiques et originales.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

1- Séminaires d'histoire et théorie de la représentation architecturale. Travail en séminaire de 3h/semaine.

Interventions des enseignants sur le thème de l'année ainsi que sur leurs sujets de recherche.

Analyse et présentation de sources textuelles en relation avec le thème de l'année par les étudiants.

2- Acquisition numérique et représentation graphique du fait bâti. Séminaires appliqués d'enregistrement numérique de 3h/semaine et Cours ex cathedra de 2h/semaine. Interventions des enseignants sur le thème de l'année ainsi que sur leurs sujets de recherche. Relevé, traitement et représentation des données acquises sur le terrain par les étudiants.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Liste communiquée en séance.

Contribution au profil d'enseignement

Le module « Théorie de la représentation architecturale et documentation graphique du fait bâti » de l'option AIM articule deux cours/ séminaires obligatoires :

Le module « Théorie de la représentation architecturale et documentation graphique du fait bâti » de l'option AIM articule deux cours/ séminaires obligatoires :

1- Séminaires d'histoire et théorie de la représentation architecturale. Elaboration de connaissances théoriques spécifiques sur l'histoire et la théorie de la représentation graphique de l'architecture. Cette approche pédagogique doit permettre à l'étudiant.e de construire un point de vue spéculatif sur des questions de représentation auxquelles il ou elle sera confronté.e dans l'exercice de relevé d'un objet architectural singulier.

2- Acquisition numérique et représentation graphique du fait bâti. Allant de l'acquisition lasergrammétrique aux techniques de redressement orthophotographique, les séminaires proposent une initiation théorique et pratique aux techniques mobilisées au niveau de la documentation du patrimoine bâti. Au-delà des enjeux technologiques, ce cours tente de broser de manière relativement large l'ensemble des outils analytiques rencontrés au niveau de la caractérisation de formes architecturales.

Autres renseignements

Contacts

David Lo Buglio – david.lo.buglio[@]ulb.be

Campus

Flagey

Evaluation

Méthode(s) d'évaluation

- Présentation orale
- Autre

Présentation orale

Autre

1- Séminaires d'histoire et théorie de la représentation architecturale. Evaluation des documents relatifs à l'analyse par le dessin d'un objet d'architecture construit ou théorique. L'évaluation portera tant sur l'exercice intermédiaire que sur le cas d'étude analysé au cours du semestre.

2- Acquisition numérique et représentation graphique du fait bâti. Evaluation sur base de la présentation des travaux de relevé, de numérisation, sur la participation ainsi que sur la remise des représentations finales.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

- Participation active aux séminaires : 10 %,
- Recherches graphiques, évolution du travail et qualité de la numérisation/ relevé : 10 %
- Remise du travail préparatoire : 20%
- Jury final : 60%

La cote globale de l'UE sera la **moyenne arithmétique pondérée des cotes partielles**.

Aucune note partielle n'est reportée d'une année à l'autre. L'étudiant.e inscrit.e à ce cours doit donc, en tous les cas, présenter l'ensemble des épreuves.

Langue(s) d'évaluation

- français
- (éventuellement anglais)

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté d'Architecture La Cambre Horta

MA-ARCH	Master en architecture - finalité Spécialisée/bloc 1
	10 crédits [cours magistral: 24h, exercices dirigés: 36h, séminaires: 24h, travaux personnels: 60h] - premier quadrimestre
MA-ARCH	Master en architecture - finalité Spécialisée/bloc 2
	10 crédits [cours magistral: 24h, exercices dirigés: 36h, séminaires: 24h, travaux personnels: 60h] - premier quadrimestre
Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales	
MS-ARCS	Master de spécialisation en archéosciences
	10 crédits [cours magistral: 24h, exercices dirigés: 36h, séminaires: 24h, travaux personnels: 60h] - premier quadrimestre